



La revue des St Ermois

#187

février 2025

p3

Informations

p6

Communication

p12

Vie locale

p21

Mémoire locale

p22

Droits et démarches

p23

État civil

Les Permanences

Consultation des nourrissons

Mairie de Sissonne le 1^{er} mardi du mois de 9h à 11h30.
Sur rendez-vous au 03 23 24 61 10.

Assistante Sociale

« Faitout Connecté », les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 9h à 11h.

Maison de services au public

Permanence mission locale : chaque jeudi de 9h à 12h
sur rendez-vous au 03 23 27 38 90.

Les horaires et le téléphone restent inchangés :
03 23 22 31 90

ou rsp-nord@cc-champagnepicarde.fr

- CAF ;
- Maison de l'Emploi et de la Formation pour les 16-25 ans, chaque jeudi de 9h à 12h ;
- Accompagnement des démarches en ligne.

Mairie – Horaires d'ouverture au public

46, grande rue - 03 59 28 96 89

mairie@saint-erme.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Fermé le samedi.

Urgences

Pour toutes urgences hors des horaires d'ouverture de la pharmacie, téléphonez au numéro **17 (gendarmerie ou police)** qui vous indiquera la pharmacie la plus proche.

Pour trouver directement la pharmacie de garde la plus proche de votre commune, téléphonez directement au **32 37**.

Composez le **15 en cas d'urgence médicale**.

Site internet : www.pharmaciesdegarde.com

 DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Une question fiscale ?

Une démarche auprès de la trésorerie ?

Un agent des finances publiques se tient à votre disposition pour un accueil de proximité :

- à la Maison de Service au Public de Villeneuve-sur-Aisne
les jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h ;

- au « Faitout connecté » de Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ;

- SGC de Laon - rue Marcel Bleuet
les mardis et jeudis, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
les mercredis et vendredis de 8h30 à 12h.



➔ Informations

Édito

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais commencer par remercier le personnel communal qui s'investit pleinement au quotidien dans sa mission de service public. Mes remerciements s'adressent également aux élus qui m'entourent pour leurs investissements au sein de la vie municipale.

Être élu, c'est un engagement : c'est une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général, c'est donner de son temps sans compter, au détriment d'une vie personnelle. Au passage, permettez-moi de remercier très chaleureusement tous les conjoints, ainsi que les familles des élus pour leur grande patience et leur esprit de partage. De la cohésion d'une équipe naît la force nécessaire à son action.

Je remercie toutes les associations de la commune. Grâce à tous ces bénévoles, le tissu associatif contribue au dynamisme de notre village. C'est une synergie entre dévouement et investissement de temps, au service des autres, contribuant ainsi à l'intérêt collectif. Merci à vous.

Ce moment que nous apprécions nous donne l'occasion de rappeler toute notre gratitude aux forces vives de notre village : Professeurs, commerçants et artisans, chefs d'entreprise, agriculteurs. La gendarmerie et les pompiers pour leur réactivité : Ils travaillent parfois dans l'ombre, et sans eux, notre village ne serait pas ce qu'il est.

En 2024, nous avons inauguré l'emblème du village « La Grive aux raisins », cette œuvre réalisée par notre Saint-Ermois Jacky Chalandre est installée devant notre groupe scolaire, baptisée à l'occasion « l'école de la Grive ».

Cette inauguration a été le point de départ d'une année riche en aménagements et en travaux au sein de notre commune. Vous trouverez au cœur de cette Grive le récapitulatif illustré en photos.

Notre village, toujours en évolution, a accueilli cette année une nouvelle enseigne commerciale. Le magasin ALDI a ouvert ses portes le mercredi 31 juillet 2024.

La viabilisation du lotissement « Les Chaudes Braises » est terminé pour la 1^{ère} tranche.

Mais, concernant la construction du bâtiment « Âges et Vie », c'est une autre histoire.

En effet, nous venons de recevoir un courrier précisant que le projet de construction était complètement abandonné.



Alain NORMAND
Maire

Pour répondre à une obligation légale, nous avons terminé le projet de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) et nous avons remis à toutes les personnes publiques le dossier complet. La révision permet la mise à jour des différentes zones constructibles ou non. Il règlemente également les travaux d'aménagement extérieurs des propriétés. Dans un délai de trois mois, le conseil municipal votera l'arrêté du projet définitif. Le nouveau PLU, avec ses modifications d'améliorations, sera consultable en Mairie.

Les projets d'agencement et d'équipement de notre commune se poursuivront en 2025 :

- Conception d'un terrain de pétanque en bout du terrain de football.
- Réfection de voirie :
 - la chaussée au carrefour des deux routes qui donnent sur la D18 en face du cimetière d'Outre.
 - la chaussée sur une partie de la rue de St Paul.
 - route d'Amifontaine : remplacement des bordures et réfection de la chaussée au niveau des trottoirs
- Remplacement de poteaux incendie rue Ste Claire et route de Montaigu.

Mesdames, Messieurs, chers Saint-Ermois, je vous présente au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour 2025.

Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements, personnels et professionnels.

Bonne année à tous !

Ambulances

 **AMBULANCES LEBLANC**
03 23 22 62 00

 **TAXI LEBLANC**
03 23 22 69 09
Véhicules 9 places **ST ERME ET CORBENY**

Assurances

 Toutes assurances - Placements - Banque
CABINET BENOIT MASSUEL
On assure mieux quand on connaît bien !

Pas de plates-formes téléphoniques
Gestion des sinistres et des contrats en agence
Visite de vos risques et présence aux expertises

5, rue des Tortues Royes - ST ERME
Tél. 03 23 22 64 45 - Fax 03 23 22 74 64 - agence.massuel@axa.fr

Pompes funèbres

 **Pompes Funèbres EVRARD**
Chambres Funéraires

Organisation de funérailles
Transport, inhumation, crémation
Contrats obsèques

Monuments - Caveaux
Articles Funéraires - Fleurs Artificielles

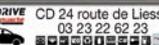
2A, rue du Billon - 02820 MONTAIGU
Tél : 03 23 20 76 14

Supermarché

ST-ERME
Intermarché

NOUVEAUX SERVICES :
PRESSING
MAISON DE LA PRESSE
COIFFEUR - POISSONNERIE TRAD
BOULANGERIE TRAD
DRIVE

CD 24 route de Liesse
03 23 22 62 23

Intermarché  

Lundi au Jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h00
Vendredi et Samedi : 8h30 - 19h00 **NON STOP**
Dimanche : 9h00 - 12h00

Bricolage

BRICO PRO MASTER PRO
Si Pro, si Proche !

Bricolage - Décoration - Sanitaire - Jardin
Alimentation Animale - Electroménager - Matériaux
Chauffage - Quincaillerie Professionnelle

14, route de Liesse - 02820 SAINT ERME
Tél. 03 23 22 77 77 - Fax : 03 69 63 81 06

Beauté

Les Bains de Margaux

Votre Espace Bien Etre

Jacuzzi-Sauna-Hammam
Soins du corps et du visage
Épilation à la cire ou définitive

2 Rue Aristide Briand 02150 SISSONNE
Tél. 03 23 79 53 03
www.les-bains-de-margaux.fr

Services

 **P.E.S.A.T.** 
Vous propose

- Espaces verts
- Ménage - repassage
- Nettoyage de voitures
- Menuiserie
- Vélos (réparation/location/dépôt vente)
- Location et installation de tentes
- Sous-traitance industrielle
- Centre équestre à Gouelancourt les Berriex

E.S.A.T. - Le Bois des Broches - Route de Liesse (face à Intermarché) - ST ERME
Tél. 03 23 22 32 90 - contact@aed-asso.fr

Événementiel

Restaurant
L'ÉVÈNEMENT

Traiteur - Bar à ambiance Salle de réception
(Mariage Anniversaire Séminaire Événementiel)

MONTAIGU - 03.23.23.85.13

Immobilier

 **Guignicourt D'lemoine Immobilier**
Transaction Immobilière
Achat Vente Location
03 64 16 00 59
Guignicourt

 **Guignicourt D'lemoine Immobilier**
Transaction Immobilière
Achat Vente Location
03 64 54 08 42
Saint-Erme

Cheminées

PRO FLAM 

Mr PETIT Adrien
Gérant

Vente et ramonage bois et à pellets
Cheminées sur mesure bois et granulés

03.23.24.29.68 - 06.37.97.80.89
24 route de Liesse 02820 SAINT ERME OUTRE ET RAMECOURT

Machines agricoles

VIMOVIMO

St Erme 03 23 22 63 88
www.vimofrance.com



Coiffure

Salon de coiffure

Océane Coiff'

HOMMES
FEMMES
ENFANTS

Route de Berriex - ST ERME Tél. 03 23 22 66 98

Informatique, électroménager



TELE HIFI VIDEO MENAGER
PULSAT
On vous connaît si bien

Route de Liesse - SAINT ERME
Tél. 03 23 22 60 91 - Fax 03 23 22 62 37

Menuiserie



FABRICANT - REVENDEUR Vente et pose menuiserie
Volets Roulants, Menuiseries PVC, ALU
Portes de Garages, Motorisations, Portails etc ...

www.fermprosissonne-france.fr
ferm.pro@orange.fr

10 RUE GUILLAUME DUPRE
02150 SISSONNE
TEL : 09 52 29 37 26

Constructions métalliques



Des professionnels à votre service
© 03.23.22.63.77 - Fax. 03.23.22.70.37 - baudouxcm.com

TOUS BATIMENTS METALLIQUES & RENOVATION

- élevage - paille
- couverture fibro ou tôles
- pommes de terre - stockages
- bardage bois ou tôles - bardage plaques béton

Plomberie



Plomberie • Chauffage • Sanitaire • Energies renouvelables

ZI - 2, rue Condillac - 02000 LAON - Tél. 03 23 23 08 08
www.locheron.fr - locheron.sas@locheron.fr

Maçonnerie



BENOIT FAUX
MAÇONNERIE
Marbrerie - Gravures

9, avenue de la Gare - SAINT ERME
Tél. 03 23 22 69 04 - Port. 06 71 11 63 43

Menuiserie



Green FERMETURES
FENÊTRES-VOLETS-PORTES-PORTAILS

03 23 79 72 01
02820 Saint-Erme-Outre-Et-Ramecourt
www.greenfermetures.fr

Électricité



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
LIGNE MT-BT-POSTE DE TRANSFORMATION - ECLAIRAGE PUBLIC
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ET DOMESTIQUES

Tél. 03 23 63 72 63 - Fax 03 23 63 73 28
02240 RENANSART - E-mail : leclere@dia.loleone.com

Couverture



ZINGUEUR - ARDOISIER CHARPENTE - ISOLATION
LAUDE Youri
Aménagement et Rénovation de l'Habitat
24 Grande Rue - 02820 SAINT ERME
Tél. 03 23 22 48 59 - Port. 06 20 91 05 50
couvreur.laudeyouri@wanadoo.fr - www.couvreur-ardoisier-laon.fr

Automobile



DÉMOLITION AUTOMOBILE MYTNIK SAAF
Enlèvement gratuit à domicile
Achat tous véhicules accidentés

Recyclage Matière première
Destruction physique et Administrative - Pièces détachées - Auto
Agrément VNI FR 5100004 B

CERNAY LES REIMS - N.51
Tél.: 03 26 07 30 40 - Fax : 03 26 07 75 65 - auto-mytnik@wanadoo.fr

Boulangerie, pâtisserie



Boulangerie Pâtisserie **La Pétrie** Julien et Mélanie Jofrin

5, Route de Sissonne
02820 ST ERME
03 23 23 70 56

Pizzeria



PIZZA LE LA
A Ramecourt (dans le Parc de la Gare et Ramecourt)
Cuisson au feu de Bois

Pizza Pâtes Salades
Tél: 09 81 62 32 97

Tapissier



TAPISSIER MATELASSIER

Contact Rudy
06 83 75 81 18
rudychaise@jcloud.com
02820 Saint -Erme
route de Berleux

Réfection de sièges tous styles
Fautouils, chaises, lits, coussins ...
Tissu et cuir d'ameublement
Rempailage et cannage de chaise
ATELIER SUR RENDEZ-VOUS



Communication



Conseil municipal : séance du 14/05/2024

Étaient présents :

M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. THIRAUT Alexis - M. THIRAUT Damien - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés :

Mme DIEN-BRÉANT Céline (pouvoir à Mr NORMAND Alain) - M. LECUYER Damien - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. RAULIN Patrick (pouvoir à Mr COINTE Frédéric) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M BEZIERS Laurent) -

Étaient absents :

Mme REGNIER Aurélie - M. REMY Michel - Mme THÉPAUT Chrystel.

Suite à l'approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 10 avril 2024 par les membres du conseil municipal présents ou représentés ce jour là, toutes les décisions de ce conseil municipal ont été votées à l'unanimité.

29 – 2024 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

50 € : subvention exceptionnelle versée par association non sportive de la commune.

30-2024 - REVISION DU MODE DE CALCUL DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Pour les associations sportives : Calcul inchangé depuis le 05 novembre 2014.

- Soit 8 € par adhérent ; moins-value 4,5 € si cotisation faible
- + 4 % du budget recettes de l'association ;
- 20 € par manifestation organisée (moins-value 15 € si double tarification) ;
- 3 € par adhérent si compétition.

Pour les autres associations : Un forfait de 300 €

31-2024- SUBVENTION COMMUNALE POUR LA COURSE CYCLISTE

Accueil, par St-Erme, du trophée de l'Aisne organisé par le comité départemental de cyclisme FFC, le 14 juillet sur la commune. La subvention municipale sera de 3 500 €.

32-2024 - PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

Considérant qu'il y a la possibilité de verser une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire en vue de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics territoriaux ayant perçu une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000€, ceci sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 ; il est décidé de mettre en place cette prime auprès des personnels qui remplissent les conditions cumulatives d'éligibilité.

Cette prime dépend donc de la date d'entrée dans le poste, de la classification et de la rémunération. Les plafonds maximum varient de 300 € à 600 €, et la prime est calculée au prorata de la quotité de temps de travail.

33-2024 - FOURNITURE ET POSE DE 10 PRISES

Dans le cadre des compétences transférées à l'USEDA, 10 prises d'illumination seront posées. Coût global de l'opération : 2 865,90 € HT. Contribution communale : 2 292,72 €.

34-2024 - FORFAIT COMMUNAL

Le critère d'évaluation du forfait communal est l'ensemble des dépenses de fonctionnement assumé par la commune pour des classes élémentaires et maternelles publiques.

Après calcul et pour l'année scolaire 2024/2025, le forfait communal est fixé à 888 euros.

35-2024 - TARIFS DEDOMMAGEMENT VAISSELLES CASSEES SALLE DES FETES

Suite au ré-équipement de la vaisselle, et pour tout utilisateur de la salle des fêtes, une tarification concernant la vaisselle cassée est mise en place :

Assiettes : 3 €	Couteau : 1 €
Assiettes dessert : 2 €	Cuillère : 1€
Coupelle : 2.50 €	Fourchette : 1 €
Saladier : 10 €	Cuillère à café : 1 €
Verre à pied : 3 €	Broc : 5 €
Verre à eau : 2 €	Tasse à café : 2 €

36-2024 - CONVENTION -CADRE D'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)

La commune ayant signé une convention d'adhésion au programme d'Etat « Petites Villes de Demain » visant à améliorer les conditions de vie des habitants, elle doit désormais signer la convention cadre d'ORT qui formalisera ce projet de territoire pour une période minimale de 5 ans. Le but de cette convention est la revitalisation notre commune.

37-1-2024 - ACQUISITION DE PARCELLES

L'achat de deux parcelles à M. MARCHERAS Dominique, en vue d'agrandir le cimetière de Ramecourt.est proposé au conseil :

- Section AD n°640 lieudit « Au-dessus de Ramecourt » d'une contenance de 3 a 28 ca ;
- Section AD n°637 lieudit « Au-dessus de Ramecourt » d'une contenance de 7 a 07 ca .

pour une contenance totale de 10 a 35 ca moyennant le prix de 1.80 €/m² (1 863.00 €)

La cessation des parcelles a lieu à la condition que la vente soit faite avec privation de jouissance envers la municipalité jusqu'au 31 mai 2025.

Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

37-2-2024 - ACQUISITION DE PARCELLES

M. DE CONDE Jacques décide de vendre une parcelle voisine d'une parcelle communale :

- Section AD n°661 lieudits « Le fond des Pétrons » d'une contenance de 53 ca ;

moyennant le prix de 53.00 €. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

38-2024 - CREATION D'UN BUDGET ANNEXE

Il doit être créé en vue de l'aménagement et de la vente des terrains du futur lotissement, qui sera dénommé Lotissement « Les Chaudes Braises », nom du lieudit sur lequel sera implanté le futur lotissement.

39-2024 - CESSION DES TERRAINS DE LA COMMUNE AU BUDGET ANNEXE

Il y a donc lieu de céder à ce nouveau budget annexe, les terrains qui ont été acquis par le budget communal. Il s'agit des parcelles cadastrées (ancien numéro) :

- Section AB n°43 d'une contenance de 24 a 37 ca, acheté 6 523.46 €
- Section AB n°45 d'une contenance de 23 a 10 ca
- Section AB n°321 d'une contenance de 17 a 73 ca

Les parcelles AB 45 et 321 ont été achetées à 20 415 €

Les 3 parcelles seront cédées au budget annexe pour un montant 26 938.46 €

40-1-2024 - MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Pour financer le budget annexe, des opérations vont être réalisées afin que le budget principal subventionne les recettes du budget annexe.

Dépenses payées sur le budget principal à réintégrer au budget annexe du lotissement :

- 98 003.17 € (travaux de viabilisation)
- 15 558.59 € (frais de bornage, de permis d'aménager, de prestation ADICA)
- 26 938.46 € : Cession des parcelles

Le montant total des recettes attendues sur le budget principal : 140 500.22 €

40-2-2024 - MODIFICATION DES CREDITS VOTES DU BUDGET PRIMITIF 2024

Modification des crédits déjà votés sur le BP 2024, en vue de subventionner le budget annexe :

Section de Fonctionnement

Dépenses :

- Compte 6573641 : 128 165.00
- Compte 023/021 : 165 853.29 €

Recettes:

- Compte 75888 : 140 500.22 €

Section d'investissement

Recettes :

- Compte 021/023 : 165 853.29 €

Dépenses :

- Compte 168741 : 51 674.38 €

Les montants des crédits du budget primitif 2024 votés le 10 avril 2024 sont modifiés :

Section de fonctionnement :

Dépenses = Recettes : 1 989 554.05 €

Section d'investissement :

Dépenses = Recettes : 928 821.85 €

41-2024 - SIGNATURE D'UN EMPRUNT (Délibération ajournée)

La décision de contracter un emprunt afin de pouvoir financer les travaux de viabilisation du lotissement faisant l'objet du budget annexe, est ajournée.

42-2024 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION 08-2024

Le budget annexe a été créé à la délibération 38-2024 et le conseil a nommé cle budget annexe « les Chaudes Braises ».Par contre, le conseil municipal du 24/1/2024 l'avait appelé « Lotissement des Tortues Royes », d'où un changement de sa désignation.

43-2024 - BUDGET PRIMITIF 2024 DU LOTISSEMENT

Section de fonctionnement :

dépenses = recettes : 408 004.38 €

Section d'investissement :

dépenses = recettes : 229 839.38 €

→ Communication



44-2024 - AMENAGEMENT ET SECURISATION DU CARREFOUR / SALLE DES FETES

Le Maire a demandé à l'ADICA de poursuivre leurs travaux et ainsi d'avancer dans l'étude de faisabilité de ce carrefour. Pour se faire, le Maire doit signer la convention de prestations concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de ce projet. Cela concerne une sécurisation à base de signalétique-peinture et panneaux.

45-2024 - TRANSFERT DE CREDIT

Les frais d'étude de faisabilité de l'ADICA concernant le carrefour de la Salle des Fêtes devront être réglés, et un transfert de crédit est nécessaire pour effectuer ce paiement

Section fonctionnement

- Compte 615221 - Entretien et réparations de bâtiments publics : -3 000.00 €
- Compte 023 – Virement à la section d'investissement : + 3 000.00 €

Section Investissement

- Compte 021 – virement de la section de fonctionnement : + 3 000.00 €
- Compte 203 – Frais d'étude de faisabilité de l'ADICA : + 3 000.00 €

46-2024 - CRÉANCES ÉTEINTES SUR LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Certaines créances sont irrécouvrables. Les redevables sont insolvables ou introuvables malgré les recherches. L'admission en créances éteintes de titres concernant la partie assainissement des factures d'eau concernant plusieurs administrés s'élève à :

- Partie assainissement des factures d'eau datant de 2022 et 2023 : 223.55 €.
- Partie assainissement des factures d'eau datant de 2022 et 2023 : 104.46 €.
- Partie assainissement des factures d'eau datant de 2019,2020, 2021 : 494.84 €

Présentation personnel

Nous sommes heureux de présenter deux adjoints techniques qui ont intégré depuis quelques temps l'équipe du personnel.



Madame Jessica FLEURY intègre l'équipe de l'école. Elle assure son service auprès des enfants et réalise l'entretien des locaux scolaires.



Monsieur Pascal RAULIN a rejoint l'équipe technique. Il assure l'entretien de la voirie et des bâtiments. Suite à un besoin de remplacement, il intègre aujourd'hui l'équipe.

Comme l'ensemble des agents, ils sont en poste pour le bon déroulement des travaux et pour apporter leurs compétence à la collectivité. Leurs capacités d'intégration et leurs volontés sont des forces et nous leurs souhaitons à tous les deux la bienvenue.



Vœux du maire 2025

Ce vendredi 3 janvier 2025 Alain NORMAND, Maire de Saint-Erme a présenté ses vœux aux différents acteurs de la commune.

La traditionnelle cérémonie s'est déroulée à la salle des fêtes. Après avoir remercié les élus, le personnel communal, les associations, les artisans et commerçants, Monsieur le Maire a fait un retour en arrière sur les actions menées en 2024 par le Conseil Municipal.

Coralie VENET, conseillère départementale a quant à elle donné quelques orientations en matière de subventions départementales

rappelant que malgré les difficultés budgétaires, le Département de l'Aisne restait attentif au soutien à apporter aux communes.

À l'issue des discours, la cérémonie s'est achevée autour du pot de l'amitié.



→ Communication



Travaux 2024-2025

Malgré les restrictions budgétaires du département et de l'État, la commune a tout de même souhaité continuer à investir sur le territoire. Des travaux de création et d'entretien ont été entrepris sur l'année écoulée et se poursuivront sur l'exercice 2025.

L'année 2024 a commencé avec la création du terrain multi sports, rue des annois. Ce lieu de rencontre et d'activités sportives a très vite trouvé sa place puisque beaucoup de jeunes s'y retrouvent pour jouer au football, au basket-ball ou tout simplement pour passer du temps à discuter entre amis.

Toujours dans l'élan d'offrir des lieux de sports, la municipalité a également souhaité créer un terrain de boules extérieur. A ce jour, les subventions ont été acceptées mais les travaux ne débuteront qu'en cette nouvelle année. Ce terrain se situera au stade, route de Berrieux.

Le terrain de tennis situé également au stade a quant à lui été rénové et

repeint. Ce terrain ouvert à tous avait besoin d'être régénéré. Le club de tennis de Saint-Erme et les amateurs de la « petite balle jaune » auront le loisir de jouer aux beaux jours.

Pour les plus jeunes, l'aire de jeux de Outre a été totalement revue. En effet, devenue obsolète et fermée au public, la municipalité a souhaité sa réouverture. Les agents municipaux ont œuvré et cette aire sera ouverte au public au printemps 2025 quand les travaux et le ré-engazonnement seront terminés. Cette aire sera bien sûr un lieu de rencontre. Des jeux pour les petits y sont installés ainsi qu'une table de ping-pong et une table de pique nique.

10



Changement facturation 2025

À partir du 1^{er} janvier 2025, votre facture d'eau et d'assainissement change. La réglementation en vigueur impose de remplacer les libellés sur vos factures auparavant appelés «Redevance Pollution de l'eau» et «Redevance réseau de collecte» par trois nouvelles lignes, à savoir:

- Redevance de consommation (remplace les deux anciennes lignes)
- Redevance Performance eau potable
- Redevance performance assainissement collectif

Si vous souhaitez des informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

En ce qui concerne les travaux de voirie et d'équipements, la commune a obtenu les subventions pour réaliser le projet de réhabilitation de l'éclairage public du lotissement du gros cressier à Saint-Erme Ville.

L'ensemble des candélabres ont été changés par l'entreprise LECLERE et sont dorénavant en lumières LED. Ces travaux se sont terminés à l'automne 2024.

Des subventions ont également été accordées concernant les travaux de voirie.

Premièrement, sur la route de Sissonne – La bonne volonté – la voirie et les trottoirs ont été entièrement remis à neuf par la société GOREZ.

Au préalable, le société SAUR avait été missionnée par le Syndicat des eaux de Saint-Erme pour refaire l'ensemble des branchements eau potable de cette portion.

Secondement, des travaux sont programmés pour la rue St Paul. Cette rue sera refaite en début d'année.

Avec la volonté de continuer à rénover les bâtiments publics, la municipalité a décidé d'entreprendre des travaux d'isolation de la salle municipale située en face de la Mairie. Tout comme la salle des fêtes, cette salle municipale a bénéficié d'une isolation thermique et acoustique.

Cette salle d'une capacité de 20 places sera remise à la location au printemps 2025.

De lourds travaux ont été entrepris dans le cimetière de Ramecourt. En effet après de longues années de recherche, des reprises de concessions se sont achevées. Ces travaux non plaisants sont nécessaires pour retrouver des places dans nos cimetières. Au delà de ces places disponibles, la commune a acquis cette année deux terrains supplémentaires pour agrandir le cimetière de Ramecourt.

Des demandes de subventionnement sont en cours de traitement pour continuer à investir sur le territoire pour les années futures.

Des études pour les travaux de voirie, de réseaux et de défense incendie sont en cours. De même, les investissements liés à l'école et aux sports seront mis à l'étude lors de l'examen de notre futur budget.

Enfin, l'équipe technique a comme chaque année oeuvrée avec ses moyens pour maîtriser les diverses tontes et entretiens des espaces verts. Les agents ont également été mis à contribution dans les différents travaux évoqués précédemment.

Les agents sont les relais entre vous et les élus pour le bon fonctionnement des services.

Vous l'aurez compris, malgré les restrictions budgétaires, la commune fait le choix de continuer ses investissements nécessaires tout en maîtrisant les dépenses.



➔ Vie locale



Noël de l'école

À la surprise générale, le Père Noël a fait escale devant l'école au soir des vacances de Noël.



Avant d'entreprendre sa grande tournée, l'homme en rouge et blanc a distribué des bonbons aux enfants à la sortie des classes. Les élèves, les enseignants et les personnels de l'école ont pu approcher le Père Noël avant qu'il se rende en garderie pour distribuer ses dernières friandises.

L'effet de surprise a illuminé les yeux des plus petits.



Spectacle de percussions brésiliennes

12



Le 8 octobre les ateliers percussions se mettaient en place au sein de l'école à raison d'une heure d'apprentissage par semaine pour les plus petits et d'une heure trente pour les plus grands sous la direction de Jérémy Guillemain de Sambarioca.

En complément de ces temps d'apprentissages de nombreux moments d'entraînements ont été nécessaires.

Ce spectacle fut un temps fort, unissant tous les élèves, les enseignants, le personnel et les Aesh.

Le 6 décembre, prêts, stressés pour certains, nous avons fait le show et ce fut un formidable moment qui restera gravé dans nos mémoires.

Merci à Jérémy pour sa patience, ses conseils.

Un grand merci à notre public d'être venu aussi nombreux.

Merci à la municipalité pour son aide matérielle et aux membres de l'Association de l'École de la Grive qui ont organisé l'après spectacle et ont offert le goûter aux élèves accompagné d'un petit présent.

Madame Locatelli Nathalie, La Directrice.



En 2023 nous décidions de nous lancer dans un projet musique. Au même moment l'éducation nationale mettait en place « notre école faisons-la ensemble » et nous offrait l'opportunité de monter un dossier pédagogique permettant de bénéficier d'un financement total d'un projet.

Ainsi commençait notre projet percussions. Après de longues démarches, ce projet s'est concrétisé et l'aventure a commencé.



CAP Jeunes

Depuis 2023, chaque année nous accueillons des jeunes âgés entre 16 et 21 ans pour effectuer une mission citoyenne et ils reçoivent une indemnité pour financer un projet personnel, une action co-financée par le Département et la collectivité.

9 jeunes ont déjà participé, différentes missions sont proposées : travaux paysagers, entretien des locaux, gestion administrative...

Nous renouvelons l'expérience cette année, les documents sont téléchargeables via ce lien ou à retirer en Mairie.

<https://www.aisne.com/aides/cap-jeunes-contrat-aisne-partenaire-pour-jeunes>



**POUR TOUT SAVOIR
SUR CE DISPOSITIF**

AISNE.com
LE DÉPARTEMENT



CONTACT

Conseil départemental de l'Aisne

Direction de l'éducation, du sport et de la jeunesse

capjeunes@aisne.fr

03 23 24 87 37
03 23 24 87 42

(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h)



AISNE.com
LE DÉPARTEMENT



ÉDUCATION - SPORT - JEUNESSE

**CONTRAT AISNE
PARTENAIRE POUR LES JEUNES**



www.aisne.com

CAP' Jeunes
**UN PROJET
À FINANCER ?**

**ENGAGE-TOI DANS UNE
MISSION CITOYENNE !**

→ 35 H = 280 €*

→ 70 H = 560 €*

Conception - Impression / Conseil départemental de l'Aisne - Novembre 2020



*INDEMNITÉ CO-FINANCÉE PAR LE DÉPARTEMENT
ET LA COLLECTIVITÉ D'ACCUEIL

LE DÉPARTEMENT
PARTENAIRE DE LA JEUNESSE

➔ Vie locale



Repas des aînés 2025

Les aînés de la commune se sont réunis ce dimanche 12 janvier 2025 à la salle des fêtes de Saint-Erme pour le traditionnel repas.

Plus d'une centaine de personnes ont répondu présentes pour cet événement annuel. Moment de convivialité, instants d'échanges, parties de plaisir, retour sur les souvenirs, nos aînés ont profité du repas offert et servi par la municipalité.



Le traiteur Thieffine a régalé les convives et Eddy Parker a offert aux invités une animation qui s'est poursuivie toute l'après-midi.

Les personnes n'ayant pu être présentes au repas recevront un colis.



14

École de musique de Sissonne

Le vendredi 13 décembre dernier, l'école intercommunale de musique de Sissonne a offert un concert de Noël à l'église de Ramecourt.

Pas moins d'une trentaine de chanteurs ont repris des chants de Noël à la veille des fêtes de fin d'année.

Les choristes et musiciens ont remercié la municipalité pour l'accueil et ont invité le public à chanter avec eux quelques classiques.

L'école de Musique de Sissonne est ouverte à tous, n'hésitez pas à vous renseigner si vous êtes chanteur ou musicien.



Outre en Fête, une superbe année à vos côtés

Des moments forts pour nous retrouver, des incontournables qui nous ont rassemblé tout au long de l'année !

Et c'est sur les chapeaux de roues que la saison de OUTRE EN FETE a pris son départ en 2024 !

Pour commencer, c'est sous un magnifique soleil que s'est tenue notre brocante le dimanche 12 Mai, et qui a connu son nouveau record avec pas loin de 70 exposants au travers de l'ensemble des rues du quartier, pour le plus grand plaisir des chineurs fidèles au rendez-vous, mais aussi avec environ 200 repas qui ont été servi durant le service du midi.



Peu de répit pour l'équipe qui est toujours dans les startings-blocks car 3 semaines plus tard, malgré une météo capricieuse, la traditionnelle fête de OUTRE qui s'est déroulée le samedi 1^{er} Juin, a pu rassembler une vingtaine d'équipes pour son concours de pétanque en après-midi.

Un peu plus tard dans la soirée, pour ceux qui avaient réservé, c'est autour d'un jambon à la broche que tous ont pu profiter d'un moment festif et convivial.



Pour digérer et se réchauffer ? Un peu de musique, une piste de danse, et le tour était joué pour nos joyeux convives.

Puis vint l'été ... mais avant que tout le monde reprenne le chemin du travail et écoles, pour fêter la fin des vacances, à Outre aussi ça se fête autour d'un bon repas moules-frites (et ses sauces maison).



Et c'est autour d'un verre de beaujolais que s'est tenu notre dernier rendez-vous de l'année.

Goût de mûre ? de banane ? de cassis ? nous ne l'avons jamais vraiment su mais nous l'avons bu.

Exit le repas sous tente et la traditionnelle assiette de charcuterie et place à une bonne tartiflette maison de notre cuistot Sylvain Ledoux dans notre nouvelle salle des fêtes fraîchement rénovée.



Mais rien de tout cela ne serait possible sans nos précieux bénévoles, cette équipe de l'ombre dont on parle peu mais qui sont toujours à nos côtés (et par tous les temps aussi). C'est donc sur ces mots de conclusion que nous les remercions une fois de plus, car rien de tout cela ne serait possible sans eux.

Et des grands remerciements à nos bénévoles communaux qui, eux aussi, nous accompagnent et nous aident dans la mise en place de toutes nos manifestations.

Et 2025 dans tout ça ? Encore un peu de patience, le programme arrive bientôt mais tenez-vous prêts à faire la fête !

Mme Sandra VANDENBOGAERDE

Secrétaire OUTRE EN FETE

→ Vie locale



Association des 3 clochers

Depuis quelques années, les bénévoles de l'Association des Trois Clochers œuvrent pour organiser des événements et des sorties à disposition des habitants de la commune et de ses alentours.

Le 30 novembre dernier, leur Marché de Noël a eu lieu une nouvelle fois au sein de la Salle des Sports.

Ils ont accueilli une quarantaine d'exposants avec tout type d'activités ; que ce soient des créateurs, des métiers de bouches, des producteurs...

Les visiteurs pouvaient y trouver de multiples produits : des créations en bois, des accessoires, des décorations, jusque du miel, de la charcuterie, de la bière, des huîtres, et bien plus encore !

Tout était réuni afin d'avoir un avant-goût des fêtes de fin d'année, en ajoutant la présence du Père Noël, de ses lutins et des mascottes Olaf et Marcus tout au long de la journée.

Cet événement a aussi été l'occasion de découvrir la parade de Noël préparé par les danseuses Only Dance et les majorettes de Guignicourt. Elles nous ont offert un magnifique spectacle qui s'est clôturé par un feu d'artifice.



De plus, ils n'ont pas perdu de temps pour organiser un autre événement avant que l'année ne se termine !

Le 14 décembre s'est déroulé leur premier loto en partenariat avec Only Dance.

Cette manifestation collective a été un véritable succès qui a fait salle pleine avec 300 personnes accueillies à la salle des fêtes de Corbeny.

Tout ce monde était réuni pour passer une agréable soirée...Et surtout remporter tout un tas de lots et de bons d'achat à n'en plus finir.

L'année 2024 s'est terminée avec ces deux merveilleux événements...Mais l'année 2025 commence !

Cette nouvelle année veut dire que l'association vous prépare encore de nouveaux événements et sorties à venir !

Leur première soirée est organisée le samedi 1^{er} février 2025 au Théâtre le Petit Bouffon de Villeneuve Saint-Germain.

Vous pouvez déjà mettre une croix sur votre calendrier le dimanche 6 avril 2025. Comme chaque année, les rues de votre commune accueilleront des brocanteurs durant toute une journée.

N'oubliez pas également le samedi 21 juin 2025 où vous pourrez passer une soirée à nos côtés durant le Feu de la Saint-Jean.

D'autres événements et sorties sont à venir tout au long de l'année, mais nous en gardons encore la surprise. Des informations et des indices apparaîtront dans les semaines à venir sur notre page Facebook « Association des Trois Clochers ».

16



Association Atelier de la Grive

L'association de l'Atelier de la Grive a connu une bonne participation de ses adhérentes en 2024.

Chaque lundi après-midi nous nous retrouvons pour nous adonner à notre passion : peindre.

Tous supports ont été expérimentés, papiers, toiles, cartons toilés, ardoises, rondins de bois, les techniques les plus variées, aquarelle, acrylique, huile, pastels... ont permis à chacune de nous exprimer, de nous perfectionner. Nous échangeons nos techniques, nos « petits trucs » pour nous enrichir, nous améliorer et progresser.

Le 5 juillet 2024, une visite du musée de La Fère était au programme. Ce petit musée est riche de peintures des XIX^e et début XX^e siècles. Une profusion d'oeuvres patiemment collectionnées par Mme Jeanne d'Aboville et léguées à la ville de La Fère, nous ont été expliquées par Mariel Hennequin conservateur, avec le regard d'un expert. Nous avons le meilleur guide, et le musée pour nous toutes seules ! Quelle chance !

La vie des peintres, les rencontres qui ont amené aux oeuvres que nous connaissons, l'entraide entre artistes, et les querelles de style... les techniques employées par chacun... nous sommes revenues impressionnées par toutes ces oeuvres souvent connues, ... et tant de couleurs, de coups de pinceaux, d'imagination dans les thèmes abordés.

Cette année a été marquée par le décès de notre chère Huguette, qui aimait tant peindre et peignait si délicatement. Son départ nous a affectées et nous lui avons consacré un tableau qui orne les murs de notre local.

Nous avons eu la chance de recevoir M. le Maire à notre assemblée générale, présent avec 2 adjoints. Leurs encouragements et les promesses de meilleur équipement nous a convaincus de l'intérêt de la commune pour notre travail et notre participation active à la vie du village.

Le temps passé à la confection de petits tableaux sur des marque-pages, des marque-places, des jolis rondins de bois ou des ardoises a servi à présenter le 30 novembre



quantité d'objets à vendre au marché de Noël organisé par l'association des Trois Clochers. Beaucoup de visiteurs à ce marché, se sont intéressés à nos réalisations.

Cela nous invite à persévérer, des projets sont en cours et bien sûr, nous accueillerons tous ceux et celles qui souhaiteraient nous rejoindre à l'atelier les lundis de chaque semaine de 14 à 17 h, dans les locaux de l'ancienne école de Outre.

Poussez le portail, l'atelier est à droite.

Vous serez tous bienvenus.

Association Les Fils d'Argent



L'association « Les Fils d'Argent » vient de clôturer l'année avec les joueurs du jeudi, par le goûter de Noël.

Notre repas traditionnel de NOEL s'est déroulé à Samoussy, le dimanche 1^{er} décembre 2024, avec 63 participants, dans la joie et la bonne humeur.

Prochaine date à retenir : **samedi 8 mars 2025, concours de belote.**

Notre prochain calendrier édité dans les jours à venir

Nous profitons de souhaiter à chacun et chacune d'entre vous **tous nos meilleurs vœux.**

→ Vie locale



Badminton – Nouvelle saison 2024-2025



Pour cette nouvelle saison sportive, nous nous attendons à un effet JO sur le nombre de licenciés.

Ça n'a pas raté, nous avons été complet dès le premier jour d'inscription sur notre créneau jeunes du mercredi, ainsi que pour le créneau ado du jeudi.

Concernant les adultes, de nouveaux joueuses et joueurs sont venus grossir les rangs de nos licenciés.

2 équipes d'interclubs ont été engagées pour les Championnats de l'Aisne, qui se déroulent sur 9 journées.

Nos jeunes ont aussi participé à différentes compétitions. Ils se sont distingués lors des 2 premières compétitions départementales, avec de nombreux podiums décrochés, dans les différentes catégories.

Les meilleures d'entre eux, se sont qualifiés pour les compétitions Régionales, ou ils ont pu atteindre plusieurs deuxième place, malgré la concurrence plus relevée.

Les championnats de l'Aisne jeunes, se sont déroulés à Laon en Décembre. Le club de Saint Erme s'est particulièrement mis en lumière, lors des 2 journées de compétitions, avec un total de 16 médailles, donc 8 titres de Champion de l'Aisne.

Nous sommes en devant les plus gros club de l'Aisne tel que Laon, Chauny ou Saint Quentin, en terme de résultats, et nous avons été mis



en avant dans le Journal Régional.

Nous félicitons Zoé, Lilly, Eloïse, Louise, Mae, Jules, et Maxence.

Du 29 au 31 Mai 2024, la section sportive du collège Froehlicher, partenaire avec le club de Saint Erme a participé aux championnats de France de badminton suite à sa qualification.

7 élèves du club se sont rendus à Troyes dans l'Aube afin d'affronter les meilleures équipes de chaque région!

27 équipes au total, tous des élèves de section sportive ou des joueurs classés.

Nous avons été accueillis dans le centre sportif de l'Aube pour 3 jours et dans les superbes gymnases de la ville de Troyes.

1^{er} jour de compétition

Nous arrivons dans une immense salle, avec un mur d'escalade de niveau international, l'un des plus grands d'Europe, une salle toute neuve où nous allons pouvoir jouer sur des tapis en teraflex (des tapis antidérapants mais attention ça pique quand on plonge...). Nous affrontons sur 5 matchs en formule italienne en 100 points l'équipe de Carpentras pour commencer. Nous gagnons assez facilement ce qui nous assure une place en 1/8^{ème}. Le second match est plus difficile contre Corbeille Essonne (les futurs 3^{èmes}) et nous perdons 100 à 70.

L'après midi, pas de chance au tirage nous tombons sur Village neuf, les futurs vainqueurs et nous nous inclinons logiquement.

Une dernière rencontre pour un match de classement nous oppose à Livarot. C'est serré jusqu'au bout mais nous perdons 100 à 89.

2^e jour de compétition

Nous jouerons aujourd'hui pour les places de 12 à 16.

Après une victoire puis une défaite l'équipe se classe finalement 14^{ème} sur 27 soit 11 places de mieux que l'an dernier ce qui souligne la belle progression de tous!

Nous repartons de Troyes avec en plus 2 nouveaux Jeunes officiels. Et oui Shaina valide son diplôme de Jeune arbitre National et Eloïse valide son diplôme de Jeune coach National.

Un grand bravo à tous et un surtout nous tenons à remercier ceux qui nous ont aidé à participer à ce championnat: LAPE du collège, le Collège Froehlicher, le club de badminton de Saint Erme.

Nous remercions tous nos partenaires locaux pour le renouvellement de leur soutien : Intermarché, Green Fermetures, Pro Flam, Pizza Lela, la Frite gourmande.

Basket – Le sport c’est la santé !!

Beaucoup de choses se sont passées sur ce premier trimestre, bureau renouvelé, nouveaux bénévoles au sein du groupe, retour à la compétition pour tout le monde. Les week-ends sont chargés pour le bonheur de tous.

Chaque années le club se mobilise pour Octobre Rose, nous choisissons une journée avec beaucoup de match à domicile afin de toucher le maximum de personnes (5 Octobre 2024). Buvette et Panier surprise sont au rendez-vous. Comme l’année dernière, cet événement nous a permis de reverser 300 € à « Espace Ressources Cancer Antenne de Laon ».



Autre événement et pas des moindres !! Parents et enfants se sont donnés rendez-vous sur le terrain le 19 Octobre pour la première édition de notre basket dans le noir.

Installation de scotch fluo pour les lignes autour du terrain, ballon fluo, t-shirt fluo et maquillage, et le plus important lampe lumière noir pour briller.

Les équipes étaient mixées d’un joueur de chaque catégorie (U13/ U15/U17/Séniors), rejoint par les parents voulant participer et s’initier au basket. 8 équipes de 5 Joueurs se sont affrontées sur un tournoi, début des matchs 19H, jusque tard dans la



soirée. Une buvette et restauration « Hot dog party » était mise en place pour l’évènement. L’esprit de convivialité était au rendez-vous.

Pas de fêtes de fin d’années sans le Noël du club !!

Comme chaque année le SEBB se rassemble autour du sapin de Noël.

Venue du père Noël et de notre mascotte (SEB le dragon) et distribution des chocolats pour tous les licenciés (offert par Sup éco Reims la Neuville). Ce moment convivial s’est prolongé autour d’un verre offert par le club et de petits plats concoctés gentiment par les licenciés et les parents. Cette année nous avons également décidé d’offrir des sachets de chocolats aux enfants de l’hôpital de Laon, qui ont été distribués par l’équipe médicale le 30 décembre.

Le SEBB vous souhaite une belle et heureuse année 2025. SEBB Ensemble !!!



→ Vie locale



Judo Club Saint-Ermoïs – Meilleurs Vœux pour 2025

« Cinq ans de passion et d'engagement au service du judo. »

À l'aube de cette nouvelle année 2025, nous souhaitons vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Que cette année soit synonyme de joie et d'épanouissement pour chacun d'entre vous, ainsi que pour notre commune.

C'est également l'occasion de mettre en lumière le Judo Club Saint-Ermoïs, qui, depuis son ouverture le 20 février 2020, a su s'imposer comme un acteur dynamique de notre commune. Après avoir traversé les défis de la crise sanitaire, le club n'a cessé de grandir et d'attirer de nouveaux passionnés de judo, petits, jeunes et moins jeunes.

À l'approche de son cinquième anniversaire, le club est fier de constater une augmentation continue de ses effectifs. Chaque saison, les judokas, qu'ils soient débutants ou confirmés, ont la chance de participer à des compétitions départementales et à plusieurs interclubs, où ils brillent en représentant les couleurs du club. Grâce à un entraînement assidu et à l'engagement de leur professeur, le club se classe dans le top dix du classement des clubs, témoignant ainsi de la qualité de son enseignement et de la motivation de ses athlètes.

Le Judo Club Saint-Ermoïs ne se contente pas de former de bons judokas. Il participe activement à des stages départementaux, permettant à ses judokas d'approfondir leurs compétences et de partager leur passion pour le judo. Une fierté particulière est survenue l'année dernière, lorsque trois de nos jeunes judokas, Kenzo Fleury, Naila et Elya PATTE, ont été sélectionnés pour participer à la Coupe de France minime par équipe de département, qui s'est tenue à Ceyrat en Auvergne. Cette qualification est une belle reconnaissance des compétences et du dévouement de nos athlètes.

Le club ne se limite pas à la pratique du judo. Il s'investit également dans la formation de jeunes arbitres et commissaires sportifs, contribuant ainsi à l'avenir de ce sport, car sans arbitres, il n'y a pas de compétition. En parallèle, le club propose une activité de « Taïso », une pratique physique et sportive qui permet à chacun de maintenir sa forme dans un esprit convivial et dynamique.

La fidélisation des adhérents est une priorité pour le club. Grâce à un encadrement de qualité, il parvient à créer un environnement où chacun se sent valorisé et encouragé à progresser. Les activités variées et adaptées à tous les niveaux renforcent les liens entre les membres et favorisent une pratique régulière. Les moments de convivialité ne sont pas en reste, avec des événements tels que la distribution de chocolats pour Noël et la remise de récompenses en fin de saison pour saluer les efforts de chaque judoka.

En somme, le Judo Club Saint-Ermoïs est un club qui se construit autour des valeurs fondamentales du code moral du judo : amitié, courage, respect, contrôle de soi, honneur, politesse, sincérité et modestie. Nous souhaitons à tous ses adhérents de continuer à s'épanouir et à porter haut les couleurs du club dans les années à venir.

Que cette nouvelle année soit riche en succès et en belles expériences pour le Judo Club Saint-Ermoïs et pour tous ses licenciés !



Baby et Eveil Judo



Pré-poussins et poussins



Benjamins et plus



Taïso

Horaires

Lundi : 18h15 – 19h30, Judo
6/9 ans

Mardi : 18h30 – 20h00, Taïso
16 ans et +

Mercredi : 16h00 – 16h45,
Eveil et Baby judo 3/5ans

Mercredi : 17h00 – 18h15,
Judo 10 ans et +

Contact

07 60 76 40 16

jc.saintermois@gmail.com

Adresse

Dojo 14 rue des Annois
02820 Saint Erme Outre
et Ramecourt



➔ Mémoire locale

Pinpin

Dans le cimetière de Saint-Erme, une plaque placée sur une modeste tombe nous interpelle :

**« Les Saint-Ermoises
Hommage Reconnaissant
A leur fidèle sonneur Maurice »**

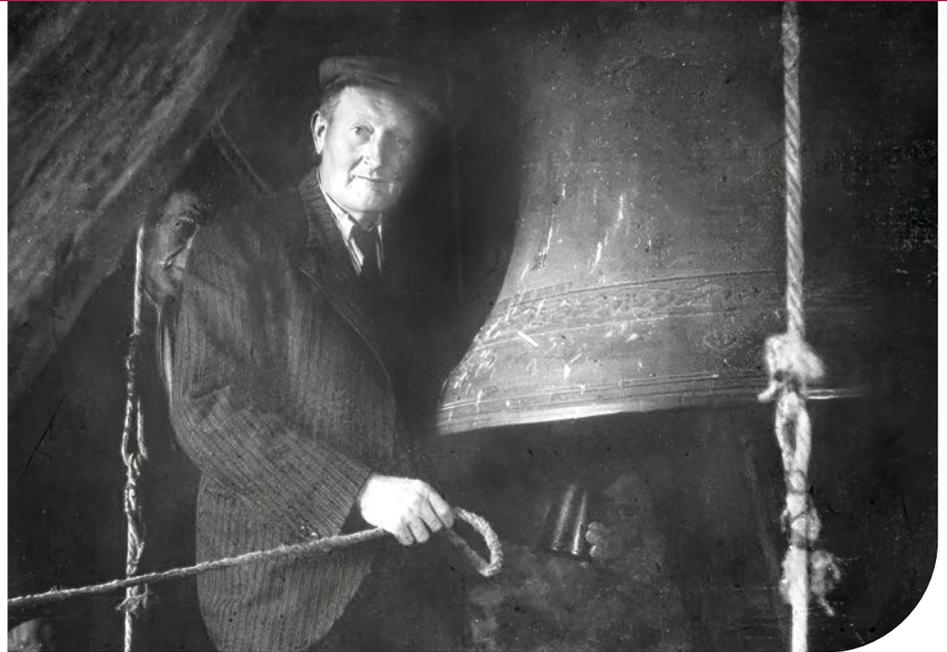


Qui donc était Maurice ? Où habitait-il ? Quelle était sa place parmi les habitants de St Erme ?

C'est dans la maison face à l'ancienne boucherie du village que Maurice Nicolas Dufour est né le 6 décembre 1898. Il est le fils de Joseph Dufour (scieur, puis manouvrier à partir de 1837) et de Georgette Léonie Normand, veuve, sa mère se remaria avec un certain Evrard de Montaigu. Maurice aura alors une demi-sœur Eva Marguerite Rosa Evrard. Cette dernière se maria avec Henri Ernest Mennesson et demeurera rue de la Tuilerie.

Petit, Maurice aime entendre sonner les cloches et répète à tout va PIN-PIN-PIN d'où le surnom qui lui restera : pour tous les Saint-Ermoises il est Maurice PINPIN.

Devenu adulte, blond aux yeux bleus pour 1,73 m, Maurice servira successivement dans le 140^e, 91^e, 70^e Régiment d'Infanterie et ira en



occupation dans les pays rhénans.

Après-guerre Maurice habite une maison rue de la Fontaine Sainte Claire où loge également un italien, Felloni dit « Dédèle ». Celui-ci travaillait le fer mais surtout réparait les horloges, c'est avec lui que Maurice va acquérir son savoir-faire d'horloger.

Maurice est l'homme qui remonte les horloges à Outre et à Saint-Erme et celui qui rythme la vie des habitants au son des cloches qui, à l'époque, jouent un rôle très important. Il sonne pour annoncer la messe le dimanche, pour appeler les St Ermoises à se réjouir lors d'un baptême ou d'un mariage mais il sonne également aux enterrements : c'est un vrai savoir-faire car alors le son n'est plus le même. Le sonneur qui a tinté le glas les trois soirs suivant le décès, fait alors entendre depuis son clocher des coups de cloches espacés d'un long silence, ce qu'on appelait « les larmes », ce sont les adieux au défunt.

Maurice est également chargé du corbillard qu'il amène à la maison du défunt, puis à l'église, puis au cimetière d'où il le ramène enfin pour la ranger dans le petit bâtiment face à la Salle Municipale.

En outre, Maurice a une vie bien remplie : il va démarier les betteraves chez M Albert Gosset à Outre, il entretient le jardin de M Chimot ainsi que celui de M Guérin sans oublier le sien qu'il avait à la Glisière.

Plus tard, la maison de la rue de la Fontaine Ste Claire ayant été vendue par son propriétaire de Veslud, Maurice emménage dans une maison en face de l'église que lui loue le maire de l'époque, Camille Parruitte, pour une modique somme.

Maurice décède le 11 avril 1971 à l'hôpital de Laon.



**Association
Mémoires Locales
À. M. L.**

aml.sterme@gmail.com

➔ Droits et démarches



Carte nationale d'identité et passeport

Où s'adresser ?

- Pré-enregistrer votre dossier sur www.ants.gouv.fr
- Mairie la plus proche : Sissonne sur rendez-vous au 03 23 80 07 24.

Pièces à fournir

Détails des conditions et pièces à fournir sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N358> (carte d'identité)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N360> (passeport)

Recensement militaire

Les jeunes, filles et garçons, nés en 2007 doivent se faire recenser en Mairie à partir du lendemain du jour de leurs 16 ans et au plus tard dans les trois suivants. Si le délai est dépassé il est tout de même impératif de se présenter en mairie pour régulariser la situation.



Nous leur rappelons que cette démarche est **obligatoire** en vertu du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002.

Où s'adresser ?

- Mairie du domicile

Pièces à fournir

- Livret de famille des parents.
- Inscription à partir du lendemain des 16 ans, et avant la fin du trimestre suivant les 16 ans.

Observation

Présence du recensé ou de l'un des parents.

Permis de construire

Cela concerne ?

- les extensions ou les modifications des constructions existantes : changeant leur destination (transformation d'un logement en commerce par ex), créant des niveaux ou surfaces supplémentaires à l'intérieur du volume existant).

Où s'adresser ?

Mairie.

Pièces à fournir

- Formulaire à retirer en Mairie ou à télécharger sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>
- Fournir 4 ex. des plans du projet
- Note paysagère.

Observation

Délai d'instruction : 2 mois

Inscription sur les listes électorales

Où s'adresser ?

- Mairie du domicile
- Inscription toute l'année jusqu'au 6^e vendredi précédant l'élection

Pièces à fournir

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile.

Observation

Gratuit.

Déclaration de naissance

Où s'adresser ?

Mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir

- Livret de famille ou carte d'identité
- Certificat du praticien

Observation

Doit être faite dans les 5 jours suivant la naissance.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Où s'adresser ?

Mairie du domicile.

Pièces à fournir

- Formulaire à retirer en mairie ou à télécharger sur www.service-public.fr
 - Carte d'identité de l'enfant
 - Carte d'identité d'un parent
- Attention ! La Mairie n'intervient pas sur ce formulaire.*

Observation

Gratuit.



État civil

Naissances



Alix HOUDELETTE
née le 22 décembre 2024

Mathis HENON
né le 25 novembre 2024

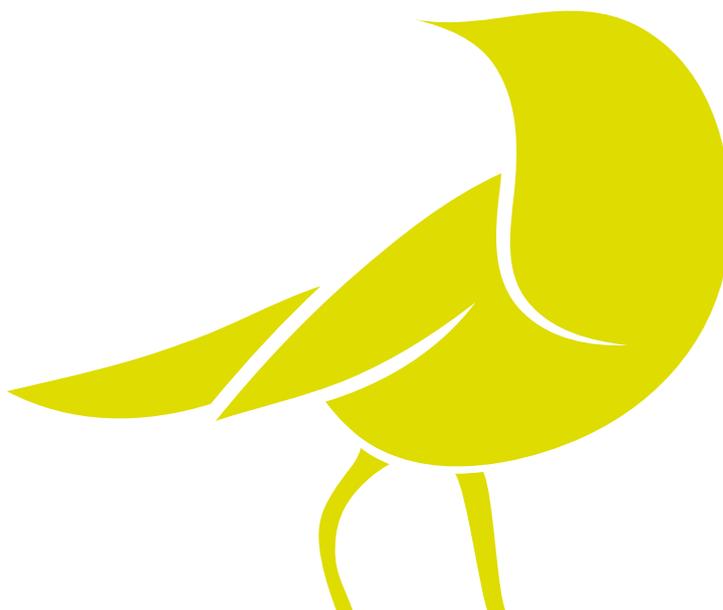
Décès



Monsieur LEBLANC Christian
décédé le 8 janvier 2025, à l'âge de 59 ans

Madame GIRY Mireille
décédée le 17 décembre 2024, à l'âge de 94 ans

Monsieur PARRUITE Jean-Luc
décédé le 4 janvier 2025, à l'âge de 62 ans





Cette revue est la vôtre !

Si vous souhaitez publier un article dans le prochain numéro, veuillez adresser vos éléments (texte et photos en haute résolution) à la mairie auprès d'Aline, ou par mail : lagriveauxraisins@saint-erme.fr

